

61

La géopolitique
au coeur de l'actu

**BRAS DE FER SINO-AMÉRICAIN :
LES TENSIONS ENTRE WASHINGTON ET PÉKIN
S'INTENSIFIENT**

UE-MERCOSUR : UN ACCORD SOUS HAUTE TENSION

**SANCTIONS RUSSIE : LE RÔLE CRUCIAL DES DOUANES
DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL**

VOTRE VEILLE DOUANIÈRE

BRAS DE FER SINO-AMÉRICAIN : LES TENSIONS ENTRE WASHINGTON ET PÉKIN S'INTENSIFIENT

Alors que le président élu n'a pas encore officiellement pris ses fonctions, les tensions entre Washington et Pékin s'intensifient déjà sur le plan commercial. Chaque camp multiplie les annonces et les mesures, signalant une absence totale de trêve dans leur affrontement économique.

La réélection de Donald Trump a ouvert une période de transition aux États-Unis, mais ce contexte n'a pas empêché le dirigeant de réitérer sa promesse de campagne : imposer des taxes douanières supplémentaires de 10 % sur les importations chinoises dès le début de son mandat. Trump, qui avait également évoqué des barrières tarifaires pouvant atteindre 60 %, a récemment élargi sa cible aux pays des BRICS, dont fait partie la Chine.

Depuis plusieurs années, les relations sino-américaines se sont transformées en un affrontement stratégique où le commerce international sert de théâtre principal. Les mesures protectionnistes de Trump, instaurées dès son premier mandat, ont été renforcées par son administration et prolongées par l'actuelle, notamment dans le secteur technologique. En particulier, le dossier des semi-conducteurs illustre à quel point cette rivalité économique prend une dimension mondiale, impactant à la fois les chaînes d'approvisionnement et les dynamiques géopolitiques.

Une escalade progressive des tensions

Bien avant l'investiture de Donald Trump, les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine étaient déjà empreintes de méfiance mutuelle. Dès sa campagne présidentielle, Trump avait promis d'imposer des taxes massives sur les produits chinois pour rééquilibrer le déficit commercial. Une fois élu, il a concrétisé cette stratégie avec des séries de barrières tarifaires et non tarifaires. En réponse, Pékin a intensifié ses efforts pour réduire sa dépendance aux technologies américaines, tout en adoptant des mesures similaires à l'encontre des entreprises américaines.

En novembre dernier, une nouvelle étape a été franchie dans cet affrontement économique. Washington a étendu ses restrictions sur l'exportation de semi-conducteurs et ajouté 140 entreprises chinoises à sa liste noire. L'objectif de ces sanctions, selon le département américain du Commerce, est de freiner les avancées technologiques chinoises dans des secteurs stratégiques, notamment l'industrie militaire.





La riposte chinoise : contrôle des matériaux critiques

En réaction, la Chine a décidé de réglementer sévèrement l'exportation de matériaux essentiels à la fabrication des semi-conducteurs, comme le gallium et le germanium. Ces métaux, indispensables dans des domaines variés tels que les panneaux solaires ou les systèmes infrarouges, sont désormais soumis à des licences d'exportation restrictives, voire interdits dans certains cas liés à la défense.

Officiellement, Pékin justifie ces mesures par des impératifs de sécurité nationale. Cependant, beaucoup y voient une réponse directe aux initiatives américaines. Avec une position dominante sur la production mondiale de gallium (94 %) et de germanium (83 %), la Chine dispose d'un levier puissant pour riposter dans cette guerre commerciale.

Les sanctions croisées commencent déjà à perturber les chaînes d'approvisionnement internationales. Les experts avertissent que ces restrictions pourraient entraîner des hausses de prix et des retards dans la livraison des composants, affectant particulièrement les industries technologiques et des véhicules électriques. Les fabricants, confrontés à ces défis, explorent activement des solutions alternatives pour sécuriser leurs approvisionnements.

Parallèlement, en Chine, les autorités encouragent une stratégie de remplacement des technologies américaines. L'Internet Society of China a récemment appelé les entreprises à privilégier les puces produites localement ou en collaboration avec d'autres partenaires internationaux. Les associations industrielles, telles que celle des constructeurs automobiles, dénoncent également les évolutions unilatérales des règles de contrôle des exportations américaines.

Alors que les tensions sino-américaines se concentrent sur des secteurs cruciaux, elles reflètent une compétition bien plus vaste pour le leadership économique et technologique mondial. Cette rivalité, qui façonne les politiques industrielles et commerciales, continuera d'avoir des répercussions profondes sur les échanges internationaux et sur la stabilité des chaînes d'approvisionnement.



UE-MERCOSUR : UN ACCORD SOUS HAUTE TENSION

La conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay, Bolivie), annoncée par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, marque un tournant dans les relations commerciales entre ces deux blocs économiques. Pourtant, cette signature soulève de vives tensions, notamment en France, où l'opposition au traité reste forte. Peut-elle encore espérer freiner sa ratification ?

La France s'est rapidement positionnée contre cet accord, dénonçant ses potentielles répercussions sur l'agriculture nationale et son impact sur l'environnement. Les critiques émanent aussi bien des agriculteurs que de parlementaires de tous bords, qui voient dans ce traité une menace pour la souveraineté alimentaire européenne et un recul dans la lutte contre la déforestation.

Cependant, la marge de manœuvre française dépendra de la forme finale du texte. Si l'accord reste strictement commercial, il pourra être validé à la majorité qualifiée par le Conseil de l'Union européenne, réduisant ainsi la capacité de la France à s'y opposer. En revanche, si un volet politique est ajouté, impliquant des engagements sur les droits de l'Homme ou la durabilité, une approbation à l'unanimité sera nécessaire. Dans ce cas, Paris pourrait exercer un veto.



Pour maximiser ses chances, la France cherche à constituer une minorité de blocage au sein du Conseil. Elle pourrait s'appuyer sur des partenaires sceptiques comme l'Italie, la Pologne ou encore les Pays-Bas, qui ont exprimé leurs réserves sur le projet. Cependant, convaincre suffisamment d'États membres pour bloquer le processus reste un défi, d'autant plus que d'autres pays, comme l'Allemagne, soutiennent activement l'accord.

Au-delà des débats internes, cet accord reflète des enjeux géopolitiques plus vastes. Alors que le Mercosur pourrait se tourner vers la Chine en cas de rejet, l'Union européenne doit peser les conséquences économiques, environnementales et stratégiques de cette alliance. La France, malgré son opposition, devra faire face à une dynamique européenne plus large où les intérêts des États membres divergent souvent.

Dans les mois à venir, les négociations promettent d'être décisives, non seulement pour cet accord, mais aussi pour la vision de l'Europe sur le commerce mondial et le développement durable.



SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE : LE RÔLE CRUCIAL DES DOUANES DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

Les sanctions adoptées par l'Union européenne (UE) contre la Russie, notamment le récent 15^e paquet annoncé le 15 décembre 2024, redéfinissent profondément les dynamiques du commerce international. Ces mesures, mises en œuvre pour répondre à l'agression russe contre l'Ukraine, illustrent le rôle essentiel que jouent les douanes dans le maintien de la sécurité et de l'intégrité des échanges transfrontaliers.

Les douanes sont au cœur de l'application de ces sanctions. Elles veillent à ce que les flux commerciaux respectent scrupuleusement les nouvelles restrictions, notamment sur l'exportation de biens à double usage ou l'interdiction d'accès aux ports européens pour certains navires russes. En plus de contrôler les marchandises, elles jouent un rôle clé dans le suivi des acteurs économiques et la traçabilité des échanges, garantissant ainsi la conformité aux mesures décidées par l'UE.

Pour les entreprises, ces contrôles renforcés peuvent avoir des impacts variés. Ils imposent une vigilance accrue dans la gestion des chaînes d'approvisionnement, mais aussi une adaptation des processus internes pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires. Par exemple, les entreprises exportant des produits soumis à des restrictions doivent désormais intégrer des vérifications supplémentaires pour éviter toute violation. Indirectement, ces mesures stimulent une évolution vers une transparence accrue et une collaboration plus étroite avec les services douaniers et les experts en conformité.

Le cadre des sanctions va au-delà des aspects purement commerciaux. Les nouvelles restrictions juridiques, comme la non-reconnaissance des décisions des tribunaux russes, isolent davantage les acteurs russes du système européen et renforcent les standards internationaux en matière de légalité et de transparence. Les douanes, en appliquant ces règles, contribuent à maintenir un commerce sûr et conforme aux principes établis par l'UE.

Ces mesures, bien que complexes, ne doivent pas être perçues comme des freins au commerce, mais plutôt comme des opportunités d'assurer des échanges durables et responsables. En encadrant strictement les flux, elles renforcent la résilience des entreprises et favorisent un environnement commercial aligné avec les priorités géopolitiques et éthiques de l'UE.

Ainsi, ce quinzième paquet de sanctions souligne l'interdépendance entre politique, sécurité et commerce. Il met en lumière le rôle indispensable des douanes dans la gestion de ces enjeux et invite les acteurs économiques à se mobiliser pour naviguer efficacement dans un contexte en constante évolution.





NOUVELLE DÉCISION SUR LE SUIVI DES DETTES DOUANIÈRES

La Décision Administrative n° 24-070 du 21 novembre 2024 apporte des changements dans la gestion des garanties pour les dettes susceptibles de naître, notamment pour les importations en dépôt temporaire ou sous régime douanier particulier (hors transit) :

- Fin de l'utilisation de l'application TRIGO : les imputations et le suivi des garanties ne seront plus gérés via cette application.
- Responsabilité des opérateurs : le suivi des montants de référence sera désormais assuré exclusivement par l'opérateur, via sa comptabilité matières, par imputation ou immobilisation des garanties.

Ces ajustements renforcent la responsabilité des opérateurs dans la gestion des garanties liées aux dettes douanières.

MISE EN PLACE DES GARANTIES ET GESTION

La Décision Administrative n° 24-069 du 21 novembre 2024, relative aux garanties de dédouanement, vient d'être publiée.

Cette décision détaille les modalités pour mettre en place et gérer les garanties douanières, offrant ainsi un cadre précis aux opérateurs. Elle vise à simplifier et encadrer la gestion des garanties nécessaires au bon déroulement des opérations de dédouanement.

Un document clé pour les professionnels de l'import-export, à intégrer rapidement dans leurs pratiques opérationnelles.

GUN/DELTA I

DELTA I est connecté au Guichet Unique National du dédouanement (GUN) pour permettre le contrôle et l'imputation automatiques des documents dématérialisés nécessaires pour les importations soumises à restrictions. La liaison GUN-DELTA IE fonctionne de manière similaire à celle de DELTA-G pour les déclarations d'importation.

Elle s'applique à certains documents d'accompagnement, tels que les certificats de conformité, les permis CITES, les licences ODS, les licences d'exemption et les demandes d'autorisation d'importation de radionucléides. Cependant, certains documents, comme les certificats sanitaires et les certificats agricoles dématérialisés, sont exclus de cette liaison et doivent encore être déclarés via DELTA-G.

ACCORD UE /COLOMBIE-PEROU

L'accord commercial entre l'UE, la Colombie et le Pérou, provisoire depuis 2013, a été récemment approuvé par la Commission européenne. Il prévoit des libéralisations tarifaires, des contingents en franchise de droits et la suppression d'obstacles non tarifaires. Des mesures facilitant les échanges, telles que des procédures douanières simplifiées, sont également introduites. L'accord couvre également les mouvements de capitaux, les investissements et les marchés publics. Il engage les parties à respecter les droits de l'homme et à protéger l'environnement. La Bolivie, exclue de cet accord, bénéficie actuellement du régime SPG+ de l'UE.





VOTRE VEILLE DOUANIÈRE

MISE SUR LA MARCHÉ DE PRODUIT DÉFECTUEUX

Une nouvelle directive étend la responsabilité des plateformes de e-commerce concernant la mise sur le marché de produits défectueux, incluant des produits comme les logiciels et l'IA. Elle vise à protéger les consommateurs de produits fabriqués hors de l'UE. Cette directive s'applique aux produits mis sur le marché après le 9 décembre 2026, date limite pour la transposition dans les législations nationales des États membres.

PROCÉDURE DOUANIÈRE NUMÉRIQUE

La procédure douanière numérique permet de réaliser certains actes douaniers de manière dématérialisée à l'aide d'un appareil sécurisé. Cela facilite le travail des agents douaniers pour la recherche, la constatation et la poursuite, en permettant la collecte de signatures manuscrites des opérateurs et agents, et la transmission électronique des actes.

Dans un premier temps, l'appareil sera utilisé pour établir des procès-verbaux et effectuer des transactions sur le terrain, puis pourra être étendu à d'autres actes prévus par l'article 322 du code des douanes. Les signatures ne sont pas sauvegardées sur l'appareil, et les informations sont conservées uniquement pendant la procédure

SBDU - LISTE DE CONTRÔLE MISE À JOUR

La liste des biens à double usage a été modifiée par le REG 2547/2024 du 7 novembre 2024, entraînant le remplacement de l'annexe 1 du règlement de base NR 2021/821. Une table de corrélation valable du 8 au 31 décembre 2024 a été publiée. Ces biens sont soumis à des contrôles par l'UE et nécessitent des autorisations pour l'exportation. La colonne B de la table indique le code de note de bas de page correspondant aux mesures dans le TARIC en ligne.

SANCTIONS RUSSIE

Les députés appellent à renforcer la surveillance maritime, durcir les contrôles et imposer des sanctions supplémentaires pour limiter l'impact des flottes opérant dans les eaux européennes. Certains navires échappent aux règles établies, voire mènent des activités illicites. Une résolution devrait être adoptée d'ici fin novembre 2024. Par ailleurs, l'accès des navires russes est interdit sur tout territoire de l'UE.

DROITS DE DOUANE – PRODUITS TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La Commission européenne cherche à obtenir des informations sur l'impact des droits de douane indiens incompatibles avec les règles de l'OMC sur les intérêts économiques de l'UE dans le secteur des TIC. Elle invite les entités concernées à soumettre leurs contributions avant le 10 février 2025, y compris sur l'éventuelle application du règlement (UE) n° 654/2014. La Commission examinera ces informations pour envisager des mesures de politique commerciale de l'UE si aucune solution satisfaisante n'est trouvée entre l'UE et l'Inde.

